



Lay-Saint-Rémy, le 17 décembre 2020.

LE MOT DU MAIRE

Ces semaines, ces mois de confinement nous auront permis de mener à bien certaines de nos réflexions et de concrétiser certains de nos projets.

L'équipe municipale et moi-même sommes heureux et fiers de vous informer de la création de notre site internet officiel de la commune : laysaintremy.fr. Facile d'accès, convivial et ludique, vous y trouverez toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin.

Evolutif, ce site est aussi votre outil. Vous pouvez nous transmettre toutes suggestions utiles à son développement. Je tiens à remercier tout particulièrement Rémy pour son implication totale et entière dans la réalisation de ce moyen de communication.

Dorénavant vous serez informés par le Mot du Maire, et ce régulièrement après chaque séance de conseil municipal, des informations pratiques pouvant vous concerner.

Un bulletin trimestriel sera rédigé reprenant les faits marquants, journal qui se voudra vivant et émaillé de photos et d'autres brèves locales.

Sachez cependant que pour ne laisser personne sur le bord du chemin, quant aux technologies nouvelles, il sera proposé en lien avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, une formation destinée à celles et à ceux qui auraient besoin d'une maîtrise de l'outil informatique. La mise en place de ces journées, compte tenu des conditions sanitaires actuelles, se ferait au cours du 1^{er} trimestre 2021...

Pour ce faire, j'ai besoin de recenser le maximum de personnes voulant bénéficier de cette aide. A cet effet, je vous demande de bien vouloir me contacter afin que je puisse avoir une vue d'ensemble des besoins du village (Alain Bellinaso : 06.81.99.20.66). Merci à vous de bien vouloir jouer le jeu.

De trop nombreux véhicules dits « tampon » stationnent dans le village souvent en défaut d'assurance ou de contrôle technique. Je demanderai au service de la gendarmerie de bien vouloir verbaliser les véhicules concernés (rue de France – rue du Saint Empire et rue René II).

De plus, le stationnement sur les pargés n'est pas autorisé ; il existe un réel danger pour les passants, les enfants, les mamans avec des poussettes...

Le point de tri du village n'est en aucun cas une déchetterie. On y trouve régulièrement des déchets alimentaires (carcasses de poulet, épluchures de crevettes et autres poissons...). Outre le fait d'attirer des nuisibles (rats, renard et autres bêtes), c'est en l'absence d'employé communal que l'équipe municipale s'évertue à tenir propre pour vous cet endroit.

Un minimum de respect est à observer afin d'éviter pour vous et pour nous tous ces désagréments. La mise en place d'une caméra de surveillance est à l'étude.

Pour terminer sur une note positive, sachez aussi que nous sommes en train de travailler à la rénovation de l'aire de jeux, hors norme depuis de nombreuses années.

Même si nous traversons, toutes et tous, des moments d'angoisse et de doute, nous devons tous lutter activement à la fin de la propagation de cette COVID 19 en restant prudents.

Profitez de celles et de ceux que vous aimez.

Passez de belles fêtes de Noël et que cette nouvelle année 2021 commence sous de bons auspices.



Le Maire,
BELLINASO